



*dans
l'Aube*

MOTION DE LA COMMISSION EXECUTIVE DE L'UNION DEPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIERE DE L'AUBE

Réunie le 28 Août 2017 la CE de l'UD de l'Aube estime que la période actuelle est très préoccupante.

La concertation engagée sur la réforme du code du Travail met à mal notre organisation syndicale. Les articles de presse et les interventions télévisées laissent entendre que Force Ouvrière ne serait plus opposée à la réforme du code du Travail et serait prête à négocier « le poids de la chaîne et du boulet ».

Pour l'Union Départementale Force Ouvrière de l'Aube il n'est nullement question de déroger aux résolutions du dernier Congrès Confédéral de Février 2015 et encore moins à la résolution du dernier Comité Confédéral National d'avril dernier qui stipule « FO poursuit son combat contre la Loi Travail » : « Le CNN revendique son abrogation. »

La CE de l'Union Départementale de l'Aube rappelle son opposition :

- A la fusion des IRP dans les entreprises qui mettrait à mal la défense collective des salariés. (Instance Représentative du Personnel)
- A l'assouplissement des règles de licenciement économique.
 - Au plafonnement des indemnités Prud'homales.
- A l'augmentation du taux de la CSG au détriment des cotisations sociales.
- A la réduction des cotisations sociales qui mettraient à mal notre Sécurité Sociale et notre salaire différé.

La CE de l'UD FO de l'Aube s'oppose à toutes modifications du code du Travail qui viendrait réduire ou supprimer les droits et les protections des salariés. La Loi El Khomri dite loi travail, préconisée par l'ancien Ministre de l'Economie Macron, votée à coup de 43/3 par le gouvernement précédent n'a pas encore porté tous ces effets néfastes que ce nouveau gouvernement veut améliorer les profits des employeurs ainsi que les actionnaires au détriment des salariés.

La CE de l'UD de l'Aube estime que le passage par ordonnance de la réforme du code du Travail est une forme déguisée du 49/3.

L'urgence et la précaution valent bien un dépôt de préavis de grève. Nous estimons qu'il risque d'être trop tard pour mobiliser les militants si nous continuons à attendre les ordonnances.

Pour l'UD FO de l'Aube le principe de précaution s'impose face à ce gouvernement tant que le contenu des ordonnances nous est caché.

La Commission Exécutive de l'UNION DEPARTEMENTALE FORCE OUVRIERE de l'Aube appelle à la grève et à la mobilisation le 12 septembre 2017.

Le 28 Août 2017, motion adoptée à la majorité des membres présents + 5 pouvoirs.